

Le 19 juillet 2017

**AVIS POUR TRAVAUX MAJEURS NON URGENTS  
SELON L'ARTICLE 1923 DU CODE CIVIL DU QUÉBEC**

Madame, Monsieur,

Le Service des résidences de l'Université de Montréal vous informe que des travaux seront effectués **du 11 septembre jusqu'à la fin mars 2018** afin de **rénover les ascenseurs des tours est et ouest**, du Pavillon 2350 Édouard-Montpetit.

Ces travaux sont sous la responsabilité de la Direction des immeubles incluant leur exécution, leur coordination ainsi que leur supervision.

*Il est à noter que ces travaux ne nécessiteront aucun déménagement de la part des locataires habitant les deux tours, est et ouest, du Pavillon 2350 Édouard-Montpetit.*

**NATURE DES TRAVAUX**

Nous effectuerons principalement les travaux énumérés ci-après au pavillon suivant, ainsi que tous autres travaux découlant de ceux-ci et qui pourraient s'avérer nécessaires à la réalisation du projet :

→ **PAVILLON 2350 / ASCENSEUR NO. 1 ET 2 TOUR EST ASCENSEUR NO. 3 ET 4 TOUR OUEST**

- Percement de dalles de ciment et de murs
- Travaux électriques et mécaniques, installation de nouveaux contrôleurs et moteurs
- Installation de nouvelles portes palières aux étages
- Installation de nouveaux conduits électriques et mécaniques
- Réaménagement des cabines
- Installation de nouveaux indicateurs d'étage et bouton d'appel
- Travaux de ragréage de plâtre et de peinture à tous les étages

## **LIEUX DES TRAVAUX**

- Salle mécanique d'ascenseur au niveau des toitures
- Dans chacun des puits d'ascenseurs
- À l'intérieur des salons aux étages (du 19<sup>e</sup> au 8<sup>e</sup> tour est et ouest)
- 7<sup>e</sup> étage niveau du hall et du couloir

## **AUTRES CONDITIONS ET IMPACT**

- ✓ **Un seul ascenseur** par tour **en fonction** durant toute la période des travaux.
- ✓ Bruit et poussière par moment.
- ✓ Arrêt complet des quatre ascenseurs ponctuellement si requis durant les travaux.
  
- ✓ Les travaux se feront majoritairement entre 9h00 et 18h00 du lundi au vendredi. Exceptionnellement, certains travaux non bruyants pourraient avoir lieu certains soirs ou nuits, si obligatoire.
  
- ✓ Si une situation imprévue nous occasionne des délais supplémentaires, les ouvriers pourraient avoir à travailler durant la fin de semaine. L'information vous sera diffusée, au moins 24 heures à l'avance, s'il y a lieu.

**Les travaux seront effectués un seul ascenseur à la fois par tour.**

**N.B. : Nous vous prions de porter à notre attention une situation exceptionnelle qui limiterait vos déplacements par les escaliers, en écrivant à [residences@umontreal.ca](mailto:residences@umontreal.ca), **avant le 25 août**. Nous considérerons alors une relocalisation de manière prioritaire.**